



Rien nâ??est jamais acquis

Description

Le droit Ã lâ??avortement aujourdâ??hui menacÃ© aux Ãtats-Unis inquiÃte ThÃ©sy. Comme elle le rappelle, aucune loi nâ??est coulÃ©e dans le marbre. Elle peut Ãatre Ã chaque instant rediscutÃ©e dans un sens ou dans un autre.

Par ThÃ©sy Bionnier

Tout rÃ©cemment, les mÃ©dias nous ont appris que les Ãtats-Unis voulaient revenir sur le droit Ã lâ??avortement, ce qui a gÃ©nÃ©rÃ© de vifs dÃ©bats. Une partie du pays a protestÃ© contre ce retour en arriÃ¨re, mais lâ??Oklahoma a dÃ©jÃ signÃ© lâ??interdiction totale de tout avortement, quelques soient les circonstances de la grossesse. Il est vrai que le droit Ã lâ??avortement aux USA, qui date de 1973, nâ??a jamais fait lâ??unanimitÃ©. Lâ??argument des opposants ? Un embryon est une vie naissante donc le supprimer Ãquivaut Ã un crime. Câ??est une opinion que lâ??on peut comprendre, mais nâ??est-ce pas Ã chaque femme, dans son intimitÃ©, quâ??il reviendrait de prendre la dÃ©cision de poursuivre ou non sa grossesse ? AprÃ¨s tant dâ??annÃ©es, presque 50 ans, nous pensions que ce droit de disposer librement de son corps Ãtait dÃ©finitivement acquis aux USA. Dâ??oÃ¹ de lâ??Ã©tonnement, voire lâ??inquiÃ©tude, chez les femmes franÃ§aises. Nâ??a-t-on pas coutume de dire que ce qui se passe aux USA arrive en France quelques annÃ©es plus tard ? Câ??est pourquoi je nâ??ai pas ÃtÃ© surprise de recevoir un mail de ma petite-fille, Diane, 18 ans, qui ne mÃ©che pas ses mots : Ã« Chaque femme, quelle que soit sa religion, son origine ou la couleur de sa peau devrait avoir le droit et la libertÃ© de disposer de son corps, Ãcrit-elle. Jâ??ai peur que le droit Ã lâ??avortement, qui correspond Ã des annÃ©es de combat, soit piÃ©tinÃ© par les Etats-Unis. Aujourdâ??hui, câ??est le droit Ã lâ??avortement quâ??on interdit, pourquoi pas le droit de vote demain ? Je suis franÃ§aise mais je me sens solidaire des AmÃ©ricaines. Nous devons toutes nous soutenir entre femmes Ã».

Si je comprends la rÃ©volte et lâ??inquiÃ©tude de ma petite-fille, je rÃ©alise quâ??elle paraÃ®t dÃ©couvrir cette rÃ©alitÃ© : rien nâ??est acquis dÃ©finitivement. Elle a raison de rappeler que les femmes se sont battues pour ce droit Ã lâ??avortement. On se souvient de la lutte de Simone Veil, quand elle Ãtait Ministre de la SantÃ© sous la prÃ©sidence de Giscard Dâ??Estaing, pour faire passer sa loi Ã lâ??AssemblÃ©e nationale. On ne peut oublier les images de cette femme Ã©puisÃ©e, presque en larmes, dÃ©fendant pied Ã pied ce droit pour les femmes de disposer de leur

corps. C'est grÃ¢ce Ã elle que l'avortement est un droit en France depuis le 17 janvier 1975.

Ce que ma petite-fille ignore, c'est qu'en France aussi, les opposants Ã l'avortement existent. Moi-mÃame, un jour oÃ j'Ãtais de garde comme administratrice Ã l'HÃpital de l'HÃtel Dieu Ã Paris, j'ai Ãt confrontÃe Ã des anti-avortement. C'Ãtait un dimanche, je m'en souviens. J'avais reÃu un appel du service de gynÃcologie me demandant de venir de toute urgence. A mon arrivÃe, le hall de l'accueil Ãtait envahi par une centaine de personnes venues de l'Ãglise intÃgriste de Notre-Dame-du-Chardonnet. Les murs avaient dÃjÃ Ãt recouverts d'affiches anti-avortement. Les mÃdecins et personnels avaient rÃussi Ã barrer le chemin des Ãtages car les manifestants voulaient dÃtruire la salle des IVG. J'ai essayÃ de discuter avec l'un des reprÃsentant, rappelant la loi et prÃcisant que seuls les mÃdecins et les personnels volontaires pratiquaient les avortements. Je me suis faite huer et traiter d'avorteuse. Constatant qu'ils Ãtaient venus avec leur pique-nique et qu'ils refusaient de bouger, je les ai menacÃs d'appeler la police s'ils n'Ãvacuaient pas les lieux dans les dix minutes. Celle-ci a finalement dÃ intervenir et a dispersÃ les manifestants avec difficultÃ et brutalitÃ, je l'avoue, devant leur rÃsistance. Certains se sont mÃame retrouvÃs aux urgences.

En France non plus la loi pour l'avortement n'est pas coulÃe dans le marbre. Elle a connu plusieurs modifications. La derniÃre remonte Ã fvrier 2022.

Elle concerne notamment l'allongement du dÃlai lÃgal de l'IVG de 12 Ã 14 semaines de grossesse, la suppression du dÃlai de rÃflexion de deux jours avant de confirmer par Ãcrit son souhait de recourir Ã une IVG pour les femmes majeures.

Comme quoi, une loi peut bouger dans un sens, vers plus de droits ou dans un autre.

Categorie

1. En direct

date crÃÃe
12/06/2022